

Paie dans le bâtiment et les travaux publics (BTP)

Assurer la paie des salariés du BTP selon les dispositions spécifiques applicables

PUBLIC

Responsables paie – Gestionnaires paie – Comptables – Toute personne en charge de la paie dans le secteur du BTP

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances en paie ou avoir suivi la formation :

🔗 [Paie : les fondamentaux \(1470\)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Alternance d'apports techniques et de mises en situations professionnelles

Nombreux cas pratiques d'application pour intégrer les spécificités du secteur

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception

Code
1488

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
1 849 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Identifier les règles légales et conventionnelles spécifiques applicables dans les branches du bâtiment et des travaux publics
- Appliquer les spécificités relatives aux frais professionnels, aux congés payés et aux charges sociales
- Gérer les absences en paie : maladie, accident, congé maternité et le chômage intempéries
- Etablir la dernière paie selon le type de rupture

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Identifier les règles légales et conventionnelles spécifiques applicables dans les branches du bâtiment et des travaux publics

Déterminer les éléments du bulletin de paie

- Fixation du salaire et spécificités sur les bulletins de paie
- Calcul du paiement des heures supplémentaires, le contingent, la contrepartie obligatoire en repos

Gérer en paie les déplacements

- Distinction entre les petits et grands déplacements
- Calcul des éléments relatifs aux petits déplacements : primes de transport, trajet, panier (évaluation et traitement en paie), indemnité de transport, trajet et zones concentriques, versement de l'indemnité repas
- Calcul des éléments relatifs aux grands déplacements : notion de grand déplacement au regard du droit de la Sécurité sociale et des dispositions conventionnelles
- Cas pratique : calcul d'un bulletin de paie avec des petits déplacements

de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Appliquer les spécificités relatives aux frais professionnels, aux congés payés et aux charges sociales

Traiter l'abattement forfaitaire en matière sociale au titre des frais professionnels

- Qui est concerné et comment cela est mis en place ?
- Analyse des applications pratiques dans divers cas
- Validation de la mise en place des modifications issues du BOSS

Analyser les spécificités des caisses de congés payés dans le BTP

- Missions et actions des caisses, obligations de l'employeur : conséquences pratiques sur la paie
- Impact du paiement des congés par les caisses sur le plafond Sécurité sociale
- Le mode déclaratif et le mode direct : impact sur les paies
- Cas des apprentis
- Cas pratique : calcul de l'indemnité de CP versée par la caisse

Calculer les charges sociales en prenant en compte les spécificités du BTP

- Mises à jour au niveau des charges sociales
- Calcul des exonérations sociales et fiscales sur les heures supplémentaires
- Particularités concernant la réduction générale des cotisations patronales
- Cas pratique : réalisation d'un bulletin de paie et calcul de l'allègement de cotisations patronales

Gérer les absences en paie : maladie, accident, congé maternité et le chômage intempéries

Calculer l'indemnisation de la maladie, l'accident, la maternité...

- Dispositions conventionnelles du bâtiment et des travaux publics
- Indemnisations Sécurité sociale
- Impacts au niveau du traitement en paie
- Intervention de la prévoyance : PROBTP
- Compléments employeurs et prévoyance des « 90 premiers jours »
- Cas pratique : des dispositions conventionnelles à l'application en paie

Gérer le chômage intempéries

- Notion d'intempéries
- Calcul de l'indemnisation
- Préparation du traitement social et fiscal des indemnités intempéries

Etablir la dernière paie selon le type de rupture

Identifier la réglementation à application selon la rupture

- Les différents modes de rupture : rappel
- Dispositions conventionnelles : préavis, indemnités de rupture

Calculer la dernière paie et le solde de tout compte (STC)

- Gestion du traitement social et fiscal des indemnités de rupture
- Le solde de tout compte
- Cas pratique : établissement d'un solde de tout compte avec indemnités conventionnelles

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... _____

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 13-14 Oct. 2026 - Session Garantie
- 23-24 Nov. 2026

A DISTANCE

- 9-10 Sep. 2026

